

La célèbre formule de Jean Bodin, connue pour son sens humaniste et philosophique, ne peut-elle être entendue dans un sens plus pragmatique et politique : la richesse, les richesses sont condition – pour partie au moins – du nombre ? Pour le dire autrement : y a-t-il lieu de penser l'avenir si le cycle de renouvellement des générations est rompu ? La politique – qui est l'art de prévoir autant que celui d'agir – ne perd-elle pas sa substance et son objet quand les hommes pour qui elle est faite viennent tout simplement à manquer ? L'Europe en est là. Elle vieillit et marche droit au dépeuplement. L'élargissement de mai 2004 n'y a rien changé, bien au contraire. Et ni la Turquie, ni l'Afrique, ni le Maghreb ne sauraient raisonnablement faire son salut : on ne se sauve pas en se perdant dans l'Autre, on ne se retrouve pas dans l'indistinction. Mais l'Europe a-t-elle encore envie de se connaître, de se reconnaître et de se penser un avenir ?... L'intérêt de cette nouvelle **Tribune** que l'Institut Thomas More consacre à la question démographique réside en grande partie dans les observations faites sur les relations entre démographie et puissance, démographie et dynamisme économique, démographie et identités sociales et culturelles, démographie et géopolitique. Fruit de la réflexion et de l'étude d'un jeune officier supérieur français, elle n'est pas le énième *lamento* sur la « fin des familles » et sur la « perte des valeurs »... Elle scrute sous tous les angles, souvent originaux, cet enjeu crucial pour l'avenir et condamne le *credo* que les responsables politiques semblent avoir adopté au chapitre de la démographie : « y penser toujours, n'en parler jamais ». Devant l'enjeu, l'Institut Thomas More, lui, fera tout ce qui est en son pouvoir pour qu'on en parle ...

« Il n'est de
richesse que
d'hommes... »

**L'Europe face à sa
démographie**

Charles DELORME

Charles DELORME est le pseudonyme d'un officier supérieur français.



« Si décisifs sont les problèmes de démographie, qu'ils s'obstinent à détruire les systèmes qui les ignorent. »
Alfred Sauvy

« Palper l'Europe au jour le jour, c'est ausculter le monde. »
Pierre Chauvu

Europe puissance ou Europe fédérale ? Entité économique ou politique ? Quelles valeurs et quels principes ? Avant de vouloir répondre à toutes ces questions importantes, s'est-on posé celle de savoir pour qui l'Europe se construisait ? Qui l'habite et qui l'habitera ? Ne sommes-nous pas en train d'essayer de bâtir une entité robuste à l'épreuve du temps pour son contenant, mais se vidant progressivement de son contenu ?

Les démographes présentent objectivement et scientifiquement, ce que leurs estimations dessinent. Mais en Européens, ils réagissent subjectivement à cette esquisse : ils s'inquiètent... Aussi nous a-t-il semblé intéressant de nous pencher sur ce que leurs travaux traduisent quasi unanimement : non que l'Europe s'éteint avant même de s'allumer, mais que si aucune mesure n'est prise en matière de démographie, l'Europe sera victime, à sa manière, du réchauffement planétaire : elle fondra inexorablement pour ne laisser que son squelette, sa géographie ! S'agissant des questions démographiques, l'Europe peut aussi bien s'entendre en tant qu'entité politique – l'Union Européenne à vingt-cinq membres – qu'en tant qu'espace géographique – « le petit cap du continent asiatique » dont parlait Paul Valéry... C'est pourquoi nos analyses porteront sur l'une ou l'autre, ou sur les deux.

Tout d'abord, adoptons une démarche rigoureuse et constatons : la place démographique qu'occupait l'Europe dans le monde ne cesse de diminuer et son récent élargissement, s'il vient fugacement la modifier, ne bouleversera pas cette tendance. Pis, les démographies des nouveaux adhérents la précipitent encore un peu plus vite dans les conditions d'un inquiétant déclin. Celui-ci se traduit en particulier par un vieillissement prononcé qui condamnera rapidement les futures générations d'actifs à prendre en charge des inactifs aussi nombreux qu'eux, alors que les proportions sont aujourd'hui en moyenne de trois pour un...

Ensuite, analysons ce que cela implique en matière de puissance. On peut établir qu'il existe une relation objective et subjective entre la démographie et la puissance. Elle n'est pas systématique, mais ils sont peu nombreux ceux qui la contestent... On peut également établir que, si la puissance se manifeste en particulier par la vigueur d'une économie ou par une identité et une cohésion, elle s'exprime en conséquence par le rôle joué dans l'équilibre et la sécurité du monde. Or comment contester ce qu'économiquement le vieillissement induit et ce qu'il implique en matière de comportements sociaux et culturels ?

Alors que faire ? Lorsque l'on considère de manière fataliste que les chiffres actuels ne peuvent être modifiés et que le déclin – que nous allons mettre en évidence – ne peut être enravé, la seule solution avancée est celle du recours aux migrations. Avant même d'évoquer les impacts en matière d'identité de ce « renouvellement », sommes-nous techniquement en mesure d'assimiler de quoi combler nos besoins ? La réponse ayant toutes les chances d'être négative, il est bien nécessaire d'évoquer ce que tout l'aréopage qui « refuse de voir », selon les mots d'Alfred Sauvy, ne veut envisager : la mise en place de façon urgente de politiques¹ qui, parce qu'elles seront résolument tournées vers l'avenir, relanceront la natalité.

I. Un état des lieux

1. La situation actuelle

L'Europe dans le monde

Selon l'ODE (Observatoire démographique européen, Paris), au 1^{er} janvier 2003, la population de l'« Europe continent »² s'élevait à 738,6 millions d'habitants, soit une perte de 80 000 habitants au cours de l'année 2002. Ce résultat global masque une situation contrastée, puisque la hausse observée en Europe occidentale s'oppose à une baisse dans les autres grands ensembles géographiques de ce continent³. Le recul serait beaucoup plus important si l'apport migratoire ne venait compenser le déficit de l'accroissement naturel qui s'élevait à 1,1 million en 2002. On note que dans les Etats issus de

¹ En France, en 1938-39, malgré l'imminence de la guerre, le Président du Conseil Daladier et son Ministre des Finances Reynaud, convaincus par les réflexions d'Adolphe Landry et du polytechnicien Alfred Sauvy qu'il fallait redresser l'évolution démographique calamiteuse du pays, promulgue les décrets-lois encore connus aujourd'hui comme le Code de la Famille. Le général de Gaulle, au milieu des ruines et avant même la fin des combats, poursuit cette démarche et s'exprima le 2 mars 1945 devant l'Assemblée consultative : « De quelque façon que nous organisions notre travail national, nos rapports sociaux, notre régime politique, notre sécurité même, s'il est acquis que, décidément, le peuple français ne se multiplie plus, alors la France ne peut plus rien être qu'une grande lumière qui s'éteint. Mais dans ce domaine encore, rien n'est perdu pour peu que nous sachions vouloir [...]. Un grand plan est tracé qui va comporter *des avantages attribués aux uns, des sacrifices imposés aux autres*, pour qu'à tout prix soit obtenu le résultat final et sacré. » Dès le lendemain, il constitue l'Union nationale des Associations Familiales. Voir Philippe Bourcier de Carbon, « Politique familiale : 30 ans de démantèlement progressif », *Liberté Politique*, n°12, printemps 2000, p. 112.

² Y compris les républiques caucasiennes issues de l'ancienne Union soviétique.

³ Jean-Paul Sardon, « Evolution démographique récente des pays développés », *Population*, INED (Paris), 2004, N. 2.



l'ex-URSS, où le déficit des naissances sur les décès se combine à un solde migratoire négatif, la diminution de la population est préoccupante.

Selon la Division Populations des Nations unies, la population européenne qui représentait 25% de la population mondiale en 1900 n'en représentait plus que 12% en 2000 alors que dans le même temps, l'Asie passait de 57 à 61% et l'Afrique de 8 à 13%. Pendant ce temps, l'Amérique du Nord restait stable à 5% au sein de laquelle les Etats-Unis ont vu en 2002 leur population s'accroître de 2,9 millions dont 1,6 lié à l'accroissement naturel. Ramenée à la population, cette hausse représentait une variation de + 9,0‰ (dont 5,9 pour le seul accroissement naturel) tandis que la perte en Europe durant l'année 2002 était de 0,1‰ (l'accroissement naturel à - 1,5‰ y est compensé pour un quasi équilibre par le solde migratoire).

Depuis qu'elle compte 25 membres, forte de 456 millions d'habitants, l'Union européenne est devenue l'un des ensembles régionaux les plus peuplés, derrière les 535 millions d'habitants de l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud), mais devant les 429 millions d'habitants de l'ALENA (qui regroupe seulement trois pays, le Canada, les Etats-Unis et le Mexique) et les 223 millions du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Elle reste, toutefois, relativement éloignée de la Chine et de l'Inde qui comptent respectivement 1,3 et 1,1 milliards d'habitants.

Notons qu'en 2000, les vingt-cinq pays de l'Union européenne d'aujourd'hui fournissaient 0,4 million des 79 millions de l'accroissement naturel du monde (53 millions de décès pour 132 millions de naissances), ce qui (en terme relatif) signifie que le taux d'accroissement naturel de l'Union était seize fois inférieur au taux mondial de 13‰ !

Effet de l'élargissement

Au 1^{er} janvier 2003, l'Union à Quinze était composée de 379 millions d'habitants, cinq des Etats membres dépassant les 40 millions d'habitants, six d'entre eux n'atteignant pas les 10 millions. Avec l'élargissement, la part des Etats peu peuplés a encore crû puisque parmi les 10 pays accédants, 6 comptent moins de 10 millions d'habitants, ce qui porte à 16 leur nombre. La Pologne, qui approche les 40 millions, représente à elle seule la moitié de la population des nouveaux membres. Au sein de l'Union, la population moyenne par pays est passée de 25 à 18 millions d'habitants.

La diversité des situations à l'intérieur de l'Union s'accroît fortement avec l'élargissement, non seulement du fait de l'entrée de pays d'Europe centrale dont les populations décroissent mais également avec celle de Chypre dont la croissance, principalement migratoire, est soutenue. Comme l'a écrit Jean-Claude Chesnais : « L'affaiblissement démographique de la périphérie orientale de l'Europe ira de pair avec un vieillissement brutal de la population et un ralentissement corrélatif des flux potentiels d'entrants sur le marché du travail »⁴.

Ainsi, sur les 10 nouveaux membres, 6 ont enregistré une diminution de leur population en 2002. Dans chacun des pays issus de l'ancien bloc de l'Est, le nombre de décès surpasse celui des naissances, le plus souvent depuis le début des années 1990. En Hongrie, ce solde est négatif depuis le début des années 1980. Nombre de ces pays ont une longue tradition d'émigration, mais la situation est plutôt en train de s'inverser, seules la Pologne, la Lettonie et la Lituanie continuant à enregistrer plus de départs que d'arrivées.

Alain Monnier, chercheur à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED, Paris), fournit une analyse fort instructive des relations qui peuvent exister entre les élargissements successifs de la construction européenne (en particulier le dernier) et la démographie des Etats membres : il en ressort particulièrement que le dernier élargissement se distingue de tous les précédents⁵. En effet, au cours du siècle dernier, les pays de l'ex-Europe des Quinze ont suivi des tendances similaires conduisant à un régime démographique homogène : taux d'accroissement naturel très faible, parfois négatif, importance des migrations dans la croissance des populations et forte proportion des personnes âgées. Si les périodes de convergence vers ce schéma démographique n'ont pas toujours été concomitantes, il apparaît clairement qu'elles n'ont jamais été liées au moment de l'intégration des différents Etats au sein de la Communauté européenne⁶. Les Etats qui ont rejoint l'Europe des Quinze avaient déjà son modèle démographique.

Les nouveaux membres en revanche connaissent un régime démographique différent : Chypre et Malte (où l'accroissement naturel et le solde migratoire sont positifs) mis à part, les pays d'Europe centrale ont une croissance totale très faible⁷. Le déficit des naissances sur les décès y est souvent prononcé et leur solde migratoire est très faible ou négatif. Dans ces pays, la fécondité est plus faible que dans l'Europe des Quinze⁸ mais ce phénomène étant apparu plus tard, la proportion de personnes âgées demeure moindre mais en augmentation. L'espérance de vie y est plus faible et la mortalité plus élevée.

Puisque l'histoire des élargissements montre qu'il n'y a pas de lien direct entre intégration européenne et convergence démographique, on ne peut déduire que les nouveaux accédants sont appelés, par le fait de leur récente intégration, à reproduire le schéma de l'Europe occidentale en stoppant leur lent déclin. Ils sont très loin d'apporter à l'Union la vitalité que certains leur prêtent et il reste à observer l'évolution de leur mortalité et de leur fécondité. Concernant cette dernière,

⁴ Jean-Claude Chesnais, « Démographie : l'Est ne sauvera pas l'Europe », *Sociétal*, 3^{ème} trimestre 2003, n°41.

⁵ Alain Monnier, « L'Union européenne à l'heure de l'élargissement », *Population*, INED (Paris), 2004, n°2.

⁶ Dans la plupart des cas, la convergence de la fécondité ou de la mortalité s'est effectuée avant l'intégration à la Communauté européenne.

⁷ Négative dans 5 pays sur 8. Seuls font exception l'Estonie, la Slovaquie et la Slovénie.

⁸ Le nombre d'enfant(s) par femme s'échelonne de 1,37 en Estonie à 1,17 en République tchèque...



l'indicateur estimé pour l'Europe des Quinze en 2002 s'établit à 1,5 enfant par femme, il est donc relativement stable depuis 2000, à un niveau qui n'avait pas été enregistré depuis 1992. Au contraire, la fécondité ne cesse de baisser dans l'ensemble formé par les dix nouveaux membres de l'Union européenne, où elle est passée de 1,53 à 1,24 enfant par femme entre 1995 et 2002. La baisse observée chez ces derniers efface totalement la hausse récente de l'indicateur conjoncturel de fécondité de l'Europe des Quinze. Depuis 1997, la fécondité des nouveaux membres est inférieure à celle de l'ancienne Union à Quinze.

La croissance de la population de l'Union repose donc avant tout sur les anciens membres⁹ et plus particulièrement sur ceux qui exercent le plus d'attrait sur les pays tiers, qu'il s'agisse de pays d'immigration ancienne comme l'Allemagne et le Royaume-Uni ou de nouveaux pays d'accueil comme l'Italie et l'Espagne. Ces deux derniers pays sont, avec la France – qui se distingue par un accroissement naturel assez élevé – et le Royaume-Uni, ceux qui contribuent le plus à la croissance de l'Union. La contribution de l'Allemagne s'est singulièrement amoindrie en 2002 du fait de la forte accentuation du déficit des naissances sur les décès. L'Italie et la Grèce enregistrent, elles aussi, un excédent de décès. Au total, 11 des 25 pays membres de l'Union seraient à terme menacés par une diminution de leur population si, pour la moitié d'entre eux, un solde migratoire positif ne venait compenser le déficit du solde naturel¹⁰.

Zbigniew Brzezinski considère que, dans un premier temps, « l'élargissement vers l'Est pourrait constituer une solution provisoire au problème démographique de l'Union européenne »¹¹ mais on peut noter qu'entre 2020 et 2050 la population de l'Europe des 25 diminuera davantage (-12%) que celle de l'Europe des 15 (-11%)¹².

Penchons-nous exceptionnellement sur un cas plus à l'Est encore, car il est lié aux dynamiques observées chez les nouveaux adhérents : celui de la Russie. Selon les analyses du PP30, document de prospective à 30 ans des armées françaises¹³, la situation y est plus désastreuse encore. Le taux de fécondité a chuté de 1,97 en 1975 à 1,21 en 2000. On comptait encore récemment deux avortements pour une naissance. La population russe devrait passer de près de 144 millions à environ 129 millions d'habitants en 2030¹⁴. Ces résultats trouvent leur origine dans des tendances déjà perceptibles au cours du 20^{ème} siècle : une augmentation du taux de mortalité parallèle à une baisse de la natalité qui peut s'expliquer par une déstructuration sociale et un manque de confiance en l'avenir dus à la crise économique qui touche le pays.

On peut ici rappeler, que l'indice structurel de fécondité est tombé en ex-Allemagne de l'Est à 0,8 enfant par femme à la suite de la réunification, ce qui peut montrer le lien qui existe entre la fécondité et l'appréhension face à des bouleversements propres à rendre l'avenir très incertain.

2. Un avenir déjà écrit ?

Un vieillissement qui s'accroît

On connaît la célèbre formule d'Alfred Sauvy : « En matière de démographie, l'avenir est écrit dans les registres de l'Etat civil »... On peut affirmer que les Européens sont d'ores et déjà engagés dans un bouleversement qualitatif propre à mettre en péril leur avenir quantitatif. Le vieillissement est le fruit de la conjonction de deux facteurs simples : la baisse de la fécondité et l'augmentation de la durée de la vie.

L'âge du début de la fécondité des femmes, affaire de comportement et de mode de vie, est en augmentation constante ce qui entraîne une diminution équivalente de leur période de procréation potentielle. En effet, le terme en est biologiquement fixé par la période de ménopause. L'âge de survenue de celle-ci, en dépit d'« expériences » ponctuelles tenant plus du désir prométhéen de l'homme de prouver sa maîtrise de la nature que d'une nécessité d'augmenter l'écart entre les générations, n'a guère évolué depuis des décennies. On constate ainsi dans l'Union européenne que plus de 80 % des naissances sont le fait de femmes âgées de 25 à 40 ans et que les premières naissances proviennent de femmes dont l'âge approche désormais 30 ans¹⁵.

Même s'il est trop optimiste de considérer la tranche d'âge 15-49 des femmes biologiquement en mesure de procréer puisque nous venons de dire qu'elles le faisaient plus tard, il est intéressant de se pencher sur les prévisions des Nations unies pour cette catégorie pour quelques pays, puisque la proportion des femmes qui auront des enfants évoluera selon les mêmes tendances.

⁹ Qui ne renouvellent plus leurs générations depuis longtemps et se « maintiennent » grâce à leur solde migratoire.

¹⁰ Jean-Paul Sardon, « Evolution démographique récente des pays développés », *op. cit.*

¹¹ Zbigniew Brzezinski, *Le vrai choix – les Etats-Unis et le reste du monde*, ed. Odile Jacob, 2004.

¹² INED, *Populations et Sociétés*, janvier 2000.

¹³ Synthèse disponible sur le site http://www.defense.gouv.fr/sites/dga/dossiers/synthese_du_plan_prospectif_a_30_ans_pp30_1

¹⁴ Pierre Chaunu, Huguette Chaunu, Jacques Renard, *Essai de prospective démographique*, ed. Fayard, 2003.

¹⁵ Alain Cotta, *Une glorieuse stagnation*, ed. Fayard, 2003, p. 27.



Tableau 1 – Proportion des femmes âgées de 15 à 49 ans

	Allemagne	Espagne	France	Pologne	Slovénie
2005	46.4	50.1	45.9	50.7	49.2
2010	45.0	47.4	43.9	48.7	46.9
2015	42.3	44.5	42.2	47.2	44.3
2020	39.6	41.9	41.1	45.9	41.7
2025	38.7	38.9	40.1	43.9	39.0
2030	38.3	36.1	39.6	41.3	36.0
2035	37.6	34.5	39.0	38.0	33.4
2040	36.9	34.0	38.4	35.8	31.7
2045	36.7	34.3	38.4	34.6	31.2
2050	36.7	35.0	38.3	34.6	31.4

Source : Nations Unies (Hypothèse moyenne)

Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance continue d'augmenter : concernant l'Europe des Quinze entre 1990 et 2002, elle est passée de 72,8 à 75,8 pour les hommes et de 79,3 à 81,6 pour les femmes.

Tableau 2 – Espérance de vie dans l'Union européenne

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Espérance de vie des hommes à la naissance (en années)						
Europe des Quinze	74,8	75,1	75,3	75,5	75,7	75,8
Nouveaux adhérents	68,2	68,5	68,3	69,4	69,7	69,9
Europe des Vingt-cinq	73,5	73,8	73,9	74,4	74,7	74,8
Espérance de vie des femmes à la naissance (en années)						
Europe des Quinze	80,8	81,0	81,1	81,4	81,6	81,6
Nouveaux adhérents	76,7	77,0	77,0	77,6	77,9	78,2
Europe des Vingt-cinq	80,2	80,3	80,4	80,8	81,0	81,1

Source : ODE

Comme l'ont montré certains travaux récents de l'ODE et des Nations Unies, la part des personnes âgées de plus de 65 ans – qui est dès à présent relativement élevée en Europe – s'accroîtra à l'échéance de 2050. Selon le Bureau du recensement des Etats-Unis et les Nations Unies, en 2000, l'âge médian¹⁶ en Europe était de 37,7 ans, de 35,5 aux Etats-Unis, de 41,2 au Japon, de 30 ans en Chine et de 23,7 ans en Inde. Mais il sera en 2050 de 39,1 ans (+3,6) aux Etats-Unis, de 53,1 ans (+11,9) au Japon, de 43,8 ans (+13,8) en Chine, de 38 ans (+14,3) en Inde et de 49,5 ans (+11,8) en Europe. Notons que le vieillissement a mathématiquement tendance à s'auto-entretenir puisque la proportion des femmes jeunes en âge de procréer diminue, réduisant ainsi la fécondité totale de la population. Par conséquent, même si les femmes commencent à avoir davantage d'enfants, la tendance au déclin pourrait se maintenir pendant des décennies.

Et combien ?

Bien entendu, toutes les prévisions prennent en compte les données actuelles relatives aux flux migratoires. Ceux-ci, même s'ils venaient à s'amplifier, ne pourront totalement corriger les tendances lourdes qui conduisent à affirmer que la représentation

¹⁶ Âge qui divise la population en deux parts d'effectif égal.



mondiale de l'Europe est sur la voie du déclin relatif (en proportion) et absolu (en nombre).

Lorsque l'on cherche à évaluer le nombre de ses habitants dans un avenir lointain, il est judicieux de considérer l'Europe en tant que continent. En effet, les entités politiques étant amenées à évoluer (élargissements futurs de l'Union européenne ?), elles ne font qu'« arbitrairement » grouper dans une géométrie qui peut varier, des peuples qui demeureront une partie d'un continent à l'évolution globale.

Tableau 3 – Populations par continent en 2003 et 2050 (en millions)

	2003	2050
Afrique	851	1803
Amérique du nord	326	448
Amérique latine et Caraïbes	543	768
Asie	3823	5222
Europe	726	632
Océanie	32	46

Source : World Population Prospect, 2002, ONU

A moins d'une inflexion importante, l'Europe est la seule région du monde qui verra sa population diminuer en ce début de XXI^{ème} siècle.

Jacques Dupâquier, dans un article important sur la démographie française¹⁷ (pourtant une des moins sinistrées d'Europe), a cette comparaison saisissante, car métaphorique *dans ses moindres détails*, que l'on peut élargir à l'Union européenne : « Nous sommes embarqués sur le *Titanic*. Dans le salon des premières classes, l'orchestre joue de la musique rose. Tout en haut du mât, la vigie crie : « Iceberg, droit devant ! » Personne ne l'entend d'abord. Quand, sur la dunette, le pilote prend ses jumelles, il constate que l'iceberg est à 10 miles, c'est beaucoup. Après bien des hésitations, on finit par alerter le commandant – mais non les passagers, bien entendu. Le commandant prend enfin conscience du danger. Il ordonne : « En arrière, toute » ; mais le paquebot, sur sa lancée, poursuit irréversiblement sa marche : la force de ses hélices, qui battent en arrière, est peu de choses par rapport à la force d'inertie de cette masse de 46 328 tonnes, lancée à plus de 30 kilomètres à l'heure. Au dernier moment, le commandant tente de virer de bord. Trop tard ! C'est le naufrage ! »

II. Conséquence pour l'idée de puissance

1. Démographie et puissance

Comme l'a écrit Pierre Buhler : « Sans doute la relation entre démographie et puissance n'est-elle ni mécanique ni univoque mais l'histoire montre un fort parallélisme »¹⁸. De son côté, le PP30 considère que « la démographie reste un élément structurant de la géopolitique, constitutif de la puissance » et ajoute : « Avec les évolutions technologiques (transports, NTIC), militaires (nucléaire, espace) et économiques (mondialisation, globalisation) qui permettent de s'affranchir de la « loi du nombre », la valeur relative des enjeux démographiques a pu être contestée par certains chercheurs. Or, l'analyse tendancielle de l'évolution démographique à l'horizon considéré fait apparaître que même si elle ne constitue en rien un caractère exclusif de la puissance, elle déterminera encore amplement la position des Etats sur la grille des puissances ».

Quelques démographes et politologues, comme Alfred Sauvy en son temps, se sont lancés dans la problématique de la relation entre puissance et démographie, mais la portée de leurs réflexions est restée trop faible. En revanche, la revue *Foreign Affairs* et les think tanks américains se sont penchés sur cette question qui a même suscité un rapport public de la CIA en juillet 2001¹⁹. Analysons succinctement les relations qui existent entre la démographie d'une part et l'économie, l'identité et les équilibres mondiaux d'autre part.

¹⁷ Jacques Dupâquier, « La nation vieillit : va-t-elle perdre son identité ? », *Liberté politique*, n° 12, printemps 2000.

¹⁸ Pierre Buhler, « Puissance et démographie : la nouvelle donne », *Annuaire Français de relations Internationales*, ed. Bruylant, 2004.

¹⁹ *Long-term Global Demographic Trends*, voir le site de la CIA : http://www.cia.gov/cia/reports/Demo_Trends_For_Web.pdf.



2. Démographie et économie

Le poids du vieillissement

Certains indicateurs sont très adaptés pour décrire l'impact sur les économies du vieillissement de la population. Parmi eux, le taux de dépendance, calculé comme le rapport des actifs²⁰ sur les inactifs qui peuvent être les personnes ayant plus de 65 ans (dépendance « seniors ») ou les enfants 0 à 14 ans (dépendance « enfants »). Dans le cas des pays où le régime des retraites est celui de la répartition²¹, cette indication est fondamentale, en particulier celle de la dépendance des « seniors » puisque ces derniers ne sont plus appelés, à la différence des 0-14 ans, à changer de catégorie actif/inactif. Ainsi, alors que le ratio mondial, aujourd'hui de 11 seniors pour 100 actifs, devrait passer en 2050 à 25, l'Italie, d'ores et déjà à 30, devrait passer à 69 en 2050, l'ensemble du continent européen devant pour sa part passer de 23 à 48²². Mais si l'on prend en considération que l'âge moyen de fin d'activité est plutôt de 60 ans dans la plupart des pays d'Europe, sans même considérer les 15-20 qui travaillent rarement, cet indicateur atteint des proportions alarmantes qui approchent la valeur 100, soit un retraité par adulte d'âge actif...

Bien entendu, les coûts sociaux qui augmenteront en conséquence, viendront de plus en plus freiner un appareil de production déjà handicapé par la décroissance en valeur absolue, à moins d'une immigration très significativement accrue, de la population active. L'OCDE a ainsi estimé le « manque à croître » dû à ce dernier aspect à 0,4% par an entre 2000 et 2025 dans les économies de l'Union européenne²³.

Notons que cette augmentation du taux de dépendance qui diminue de fait la capacité productive d'un pays est associée, en sorte de « double peine », à l'augmentation individuelle de la consommation de services de santé du « quatrième âge ». Le handicap économique résultant du vieillissement est ainsi la multiplication²⁴ du facteur d'évolution du ratio de dépendance dans le temps par le rapport de consommation des services de santé entre les plus âgés et les plus jeunes²⁵... Il conduit à amplifier l'endettement public en étouffant la croissance.

Les théories Malthusiennes

La relation entre la démographie et l'économie est source de controverses qui continuent d'agiter les experts. Cette question à connotation politique ou idéologique est assez passionnelle et renvoie trop souvent les faillites de certains choix en matière d'économie à des causes fatalistes contingentes comme la surpopulation. Dans ce contexte, la doctrine malthusienne d'une limite de la planète à supporter des peuples en constante augmentation considère la population responsable des pénuries planétaires. Même si des voix dissidentes se sont souvent élevées, cette théorie a prévalu lors de l'après-guerre et donné lieu à des prophéties apocalyptiques évoquant le risque que courait l'humanité à ne pas contenir sa démographie.

Les projections malthusiennes ne se sont pas réalisées. Si certaines pénuries ont existé, elles n'ont pas eu l'ampleur annoncée, peut-être suite aux « révolutions vertes » des années 1960. Lorsque la malnutrition a sévi, elle a touché des populations moindres que celles envisagées par les prévisionnistes et il convient d'en chercher la cause dans les catastrophes naturelles et les choix idéologiques ou politiques²⁶.

Bon indicateur de rareté, le coût des matières premières et des ressources naturelles n'a cessé de chuter d'environ 0,4% par an, celui des céréales plus encore, depuis cette période. Désavouant Malthus, le quadruplement de la population lors du XX^{ème} siècle a donné lieu, non à un appauvrissement, mais à une augmentation de la production qui a été multipliée par 14 entre 1900 et 1992²⁷. Cette multiplication de la productivité mondiale par près de 4 n'a aucun précédent historique.

3. Démographie et identité

Puissance et âge médian

Nous avons évoqué la question de l'âge médian qui manifeste fort prosaïquement et objectivement le vieillissement ou le rajeunissement d'une population. Au-delà des conséquences économiques, il y a également lieu d'envisager les conséquences subjectives que l'évolution d'un tel indicateur comporte.

²⁰ En fait la tranche des 15-64 ans, ce qui est déjà optimiste...

²¹ Les actifs financent les pensions des inactifs.

²² Division Population des Nations Unies. Hypothèse moyenne. Toutes ces données de projection peuvent être consultées après saisie des paramètres sur le site <http://esa.un.org/unpp>.

²³ Et à 0,7 % pour le Japon.

²⁴ Par exemple, si l'on prend pour hypothèse que les plus de 75 ans consomment deux fois plus de services de santé que les 65-75 ans, leur proportion augmentant dans la société vieillissante, il faut encore alourdir le facteur 2.3 qui existe entre l'Italie d'aujourd'hui et celle de 2050.

²⁵ En France, d'ici 2050, l'effectif des plus de 60 ans doublera, passant de 12 à 24 millions, celui des plus de 75 ans triplera presque, passant de 3 à 8.6 millions d'individus, celui des plus de 85 ans quadruplera, passant de 1.2 à 4.8 millions et les centenaires passeront de 13 000 à 165 000 environ. Voir Henri-Jacques Stiker et Xavier Gaullier, « Dépendance, vieillesse, handicap : quelle politique sociale ? », *Esprit*, décembre 2003.

²⁶ Voir Pierre Buhler, « Puissance et démographie : la nouvelle donne », *op. cit.*

²⁷ Angus Madison, *Monitoring the world economy, 1820-1992*, OCDE, Paris, 1995. Ces travaux s'appuient sur des estimations portant sur 56 pays regroupant 93 % de la population mondiale.



En effet, en matière de comportement, on peut intuitivement différencier les sociétés jeunes des sociétés « mûres » à l'instar de la différence de comportement entre les jeunes et les « seniors »... L'électorat vieillissant, les choix politiques d'un pays ou d'une communauté privilégient le renforcement de l'acquis et la consolidation de l'avenir à l'aventure sous toutes ses formes : économique, innovatrice, ou de conquête. Les décisions en matière de budget se prennent en tenant compte de l'avis de l'électorat, seul dictateur – celui qui dicte... – à court terme. Ainsi la part des dépenses sociales augmentera vis-à-vis des « dépenses de puissance » telles que celles consacrées à la politique étrangère, à la défense, à la recherche ou à la formation. Même si la prise en charge sanitaire et l'état du réseau routier sont en France parmi les plus efficaces au monde, sont-ils pour autant des éléments d'appréciation objectifs de sa puissance et de son rayonnement ?

Les « migrations de remplacement »

Zbigniew Brzezinski considère que la « douloureuse réalité est que ni l'Europe ni le Japon ne sont en mesure de maintenir leur niveau de vie ou leurs obligations sociales vis-à-vis des citoyens âgés de plus en plus nombreux sans une perfusion significative de sang frais – « l'immigration de remplacement » – et, même à ce prix, le remède n'y suffira pas. Il est d'ailleurs hautement improbable que les pays les plus affectés autoriseront l'immigration au niveau qui serait nécessaire pour simplement maintenir le rapport existant entre population active et inactive. Le nombre d'immigrants que les pays en question devraient absorber s'élève à plusieurs millions et l'entreprise est au-delà de leurs possibilités pratiques »²⁸.

Aymeric Chauprade, pour sa part, souligne que parallèlement au recul de ses populations de souche, l'Union européenne affronte depuis le dernier tiers du XX^{ème} siècle le défi de l'établissement en masse sur son sol de populations extra-européennes qui viennent compenser pour partie le dépeuplement européen²⁹. Il distingue au sein de l'Union deux zones géographiques : la nouvelle Europe, celle de l'élargissement, qui se dépeuple à grande vitesse et n'est que très peu concernée par les flux migratoires extra-européens et l'Europe des Quinze dont l'accroissement migratoire est quatre fois supérieur à l'accroissement naturel (les naissances moins les décès).

²⁸ Zbigniew Brzezinski, *Le vrai choix – les Etats-Unis et le reste du monde*, op. cit. Les estimations des besoins sont très variables. Selon le rapport de la CIA de mars 2001 (cité en note 18), le Japon devrait ainsi accueillir 3.2 millions d'immigrants chaque année pour maintenir en l'état le rapport de la population âgée à la population totale. De son côté, *The Economist* a estimé que le maintien de la population active à son niveau actuel exigerait l'accueil de 5 millions d'immigrants par an pour le Japon, de 6 millions par an pour l'Allemagne, de 6.5 millions par an pour l'Italie : des objectifs objectivement intenable... Mais même l'analyse prudente de Kenneth Prewitt, dans « Demography, diversity and democracy » (*The Brookings Review*, hiver 2002, volume 20, n°1, pp. 1-9), estime : « To maintain Italy's working-age population, for example, would require some 370,000 new migrants each year; Germany's, just short of a half-million. »

²⁹ Directeur des Etudes de géopolitique au Collège Interarmées de Défense (Paris). Conférence prononcée lors du colloque « Les migrations dans les pays méditerranéens : problèmes démographiques, politiques et culturels », co-organisé au mois de novembre 2004 par l'Institut Thomas More et l'Institut Européen de Recherches, Etudes et Formations. Cette conférence a donné lieu à la publication d'une Tribune de l'Institut Thomas More intitulée « L'immigration extra-européenne, un défi majeur pour l'Union européenne » (n°5, mai 2005), disponible en Français à l'adresse <http://www.institut-thomas-more.org/showNews/36>.

Tableau 4 – **Accroissement et taux de croissances des populations des pays de l'Union européenne**

	Accroissement			Taux de croissance pour 1000 habitants		
	Total	Naturel	Migratoire	Total	Naturel	Migratoire
Allemagne	96 371	- 122 423	218 794	1,17	- 1,48	2,65
Autriche	28 378	2 268	26 110	3,52	0,28	3,24
Belgique	46 119	5 583	40 536	4,46	0,54	3,92
Danemark	15 153	5 539	9 614	2,82	1,03	1,79
Finlande	11 394	6 137	5 257	2,19	1,18	1,01
France	292 879	227 447	65 432	4,92	3,82	1,10
Irlande	63 760	31 140	32 620	16,22	7,92	8,30
Luxembourg	4 250	1 601	2 649	9,53	3,59	5,94
Pays-Bas	87 287	59 728	27 559	5,41	3,70	1,71
Royaume-Uni	215 561	62 561	153 000	3,64	1,06	2,58
Suède	31 660	806	30 854	3,55	0,09	3,46
Espagne	273 707	45 762	227 945	6,75	1,13	5,62
Grèce	30 400	- 1 700	32 100	2,76	- 0,15	2,92
Italie	327 328	- 22 732	350 060	5,73	- 0,40	6,12
Portugal	78 125	8 125	70 000	7,53	0,78	6,75
Slovénie	1 007	- 1 200	2 207	0,50	-0,60	1,11
Hongrie	- 32 491	- 36 029	3 538	- 3,20	- 3,55	0,35
Pologne	- 18 369	- 5 721	- 12 648	- 0,48	- 0,15	- 0,33
République tchèque	- 3 167	- 15 457	12 290	- 0,31	- 1,51	1,20
Slovaquie	210	-691	901	0,04	-0,13	0,17
Estonie	- 5 197	- 5 354	157	- 3,83	- 3,94	0,12
Lettonie	- 14 288	- 12 454	- 1 834	- 6,11	- 5,33	- 0,78
Lituanie	- 13 033	- 11 058	- 1 975	- 3,76	- 3,19	- 0,57
Chypre	9 598	2 715	6 883	13,51	3,82	9,69
Malte	1861	774	1087	4,82	2,01	2,82
Union européenne à 15	1 602 372	309 842	1 292 530	4,23	0,82	3,41
Pays accédants	- 73 869	- 84 475	10 606	- 1,00	- 1,14	0,14
Union européenne à 25	1 528 503	225 367	1 303 136	3,37	0,50	2,88

Source ODE, cité par J.-P. Sardon, *Population* n°2, 2004, INED, p. 309.

Si l'immigration est quatre fois supérieure à l'accroissement naturel (qui comptabilise la natalité des immigrés arrivés précédemment), il est aisé de déduire qu'à une échéance assez courte (un siècle par exemple), la population européenne sera remplacée par des extra-européens³⁰.

³⁰ Prenons le cas de la France à partir des chiffres de l'INSEE pour l'année 2001. Officiellement, 9 % de la population de la France métropolitaine est originaire du continent africain et de Turquie. A eux seuls, ces 9 % assurent 16 % des naissances en France, soit 110 000 naissances par an. Une projection pour 2030 établit que dans 25 ans, la France compterait 10 millions de résidents légaux d'origine extra-européenne, ce qui représenterait 15 % de la population et 30 % des naissances. Autrement dit, au tiers de ce siècle, un tiers de la « future France » serait d'origine extra-européenne, ce qui signifierait qu'à la fin du siècle, la population de France serait très majoritairement de souche extra-européenne.



4. Démographie et équilibres mondiaux

Statut politique

Qui peut aujourd'hui contester la relation, ne serait-ce qu'intuitive, qui existe entre le statut politique d'une nation et son poids démographique ? Certainement pas l'Europe qui se déchire au sujet du nombre des représentants de chacun des Etats membres au sein de ses institutions relativement à son poids démographique... Sans prendre de position particulière sur cette question politique actuelle, rappelons que l'histoire a souvent montré qu'il n'y avait pas de relation mécanique entre le potentiel démographique et la puissance, mais n'est jamais parvenue à évacuer totalement cette perception commune.

Cette dernière fut partagée par nombre de chefs d'état si l'on en croit les recensements « corrigés » à la hausse (Gabon) pour satisfaire l'attente des dirigeants, ou ceux aux résultats surévalués par suite des surenchères entre différentes communautés soucieuses d'accroître leur influence en surestimant leurs effectifs (Liban, Egypte)³¹. Maintenant que certaines archives ont été dévoilées, on sait que Staline a toujours modifié les chiffres des recensements de sa population pour que celle-ci ne soit « officiellement » jamais inférieure à la valeur symbolique pour lui des 170 millions³². Quelque soit son dynamisme économique, un pays peuplé « ressort » toujours plus sur la scène internationale que son équivalent moins nombreux.

Tableau 5 – Classement par ordre décroissant de taille (en 2000) des pays approchant ou dépassant les 100 millions d'habitants en 2050 (en millions)

	1950	2000	2025	2050
1. Chine	555	1275	1471	1462
2. Inde	358	1009	1352	1572
3. Etats-Unis	152	283	347	397
4. Indonésie	80	212	273	311
5. Brésil	53	170	219	247
6. Russie	103	145	126	104
7. Pakistan	40	141	251	344
8. Bangladesh	42	137	211	265
9. Japon	84	127	124	109
10. Nigeria	33	114	203	278
11. Mexique	28	99	130	147
12. Vietnam	30	78	106	124
13. Philippines	21	76	107	128
14. Iran	17	70	99	121
15. Egypte	22	68	95	114
16. Turquie	21	67	87	100
17. Ethiopie	18	63	113	187
18. Congo (RDC)	12	51	115	204
Europe continent	548	727	683	603
Monde	2 520	6 057	7 937	9 322

Source : Nations Unies, *World Population Prospects. The 2000 Revision*, New York

Rôle dans la sécurité mondiale

« Lorsque le monde s'engage, avec la Guerre Froide, dans une lutte sans merci entre deux systèmes politiques et idéologiques, c'est par le prisme de leurs conséquences dans les régions stratégiques pour les Etats-Unis, comme l'Amérique Latine et l'Asie,

³¹ Pierre Buhler, « Puissance et démographie : la nouvelle donne », *op. cit.*

³² Pierre Chaunu, Huguette Chaunu, Jacques Renard, *Essai de prospective démographique, op. cit.*



que sont examinées les tendances démographiques. C'est ainsi que voit le jour le « groupe population », aréopage de démographes et d'experts d'abord soutenus par des fondations et ONG américaines, avant de trouver l'appui des administrations américaines successives³³ ».

Lorsque l'on considère les budgets de défense qui établissent la crédibilité de l'outil militaire, lui-même déterminant cette dimension fondamentale de la puissance que sont les forces armées, on peut douter qu'un électorat structurellement âgé accepte de les augmenter, dans un contexte d'absence de menace perceptible pour lui, au détriment de son niveau de vie. De plus, le déclin démographique éclaircit les rangs des générations en âge de s'engager.

L'équilibre mondial sera-il entre les mains de mercenaires ? Zbigniew Brzezinski n'est pas loin de l'envisager : « Avant longtemps, l'Union européenne, comme peut-être aussi les Etats-Unis, pourrait bien se trouver contrainte de renouer avec les méthodes de recrutement militaires en vigueur à l'ère prénationale. La substitution actuelle de militaires professionnels, dotés de compétences techniques spécifiques, à l'armée de citoyens conscrits (dont l'origine remonte à la Révolution française) pourrait conduire les Etats les plus développés à faire appel au recrutement de mercenaires étrangers. La flamme guerrière n'ayant plus qu'une relation distante avec la ferveur nationale, les armées professionnelles des pays les plus riches pourraient envisager d'étoffer leurs effectifs de combattants très entraînés, en provenance du tiers monde, dont la loyauté serait reconduite de solde en solde ».

De telles limites pourraient conduire les pays occidentaux, dont l'Europe, qui ont une aspiration, – du moins le disent-ils – à pacifier notre monde, à restreindre cette juste ambition.

III. Que faire ?

La réponse la plus répandue à cette interrogation proprement existentielle pour l'Europe de savoir ce qu'il convient d'entreprendre pour enrayer ce déclin annoncé, est celle du recours aux migrations, qualifiées de « remplacement » par les Nations Unies. Pourtant, en dépit des limites sociales et culturelles que nous avons évoquées, nous avons constaté que cela ne peut suffire. A court ou moyen terme, que peut-on initier, par des décisions politiques, pour atténuer les effets mécaniques de frein que la situation actuelle nous réserve et à plus longue échéance, quelles mesures doit-on prendre pour la modifier ? Nous considérerons ensuite ce qui doit évoluer dans les consciences pour qu'elle ne puisse se reproduire. La mise en œuvre de ces solutions est la seule issue pour éviter les effets inéluctables que la « tectonique des plaques » démographique nous réserve. Il est à craindre que la zone sismique européenne ne réserve à nos enfants des tsunamis démographiques...

1. Le courage politique est-il encore possible ?

L'impopulaire courage...

Certains pays d'Europe ont diminué la durée légale du temps de travail, niant ainsi la valeur intrinsèque de production de richesse de l'activité humaine. Les gens travaillent moins et les progrès de la productivité sont ainsi absorbés pour ne dégager qu'une faible croissance au sein de l'Union européenne.

Parallèlement, les durées de vie s'allongent et souvent le début de l'activité professionnelle recule. Les gens travaillent ainsi de moins en moins à deux titres, par la diminution de la durée légale hebdomadaire d'une part et par la proportion de cette activité au sein de leur vie d'autre part. La raréfaction des actifs dans la population totale implique mathématiquement une implosion à plus ou moins brève échéance des systèmes de retraites par répartition.

La santé d'une personne de 70 ans étant aujourd'hui celle d'une personne de 60 ans il y a quelques années, la solution la plus évidente, et la moins agréable, consiste à modifier les âges de départ à la retraite et à diminuer le montant des pensions reversées pour retarder les effets économiques inéluctables du vieillissement... L'impopularité de telles mesures dissuade les représentants politiques d'user de la responsabilité dont ils sont investis. Les dirigeants d'aujourd'hui n'ont aucun intérêt à avoir de l'audace puisqu'elle ne serait vraisemblablement pas compatible avec la mentalité de « jeunes vieux » de leur électorat, ce qu'Alfred Sauvy nommait le « refus de voir ».

...de représentants différemment élus...

En effet, un électorat vieillissant ne peut préconiser de telles mesures qui vont augmenter ses contraintes ou réduire ses acquis. Or même le courage politique a besoin de l'appui des électeurs pour réformer dans la durée.

Les familles – qui engendrent les producteurs de richesse de demain – ne sont pas représentées à hauteur de leur contribution réelle et de l'effort qu'elles consentent. Un ménage ayant trois enfants n'a pas plus de pouvoir d'expression qu'un couple de retraités alors qu'il participe concrètement à l'activité de demain par la prise en charge de ses futurs acteurs. On constate

³³ Pierre Buhler, « Puissance et démographie : la nouvelle donne », *op. cit.*



régulièrement que le lancement d'une entreprise est subventionné parce qu'avant même de produire, on encourage le potentiel, la production à venir. Au même titre, la logique voudrait que l'on puisse modifier la représentation électorale de façon à effectivement reproduire la contribution instantanée de chacun à la société : qu'il y ait autant de voix pour une famille qu'elle a de membres³⁴.

Les études montrent que la proportion des votants par classe d'âge augmente avec l'âge. Doit-on y déceler la désillusion des classes de la population vis-à-vis de ce système de représentation ? Associer les jeunes familles à hauteur de leur contribution renforcerait certainement leur confiance dans le mode d'expression électoral.

...qui alertent³⁵

« En Europe, et particulièrement au sein de l'Union européenne, le rôle et l'importance de la croissance démographique pour l'avenir sont totalement occultés. La grande faiblesse de la fécondité dans certains Etats membres de l'ancienne Europe des Quinze comme la relative faiblesse de la moyenne de l'Union européenne, qui a été aggravée par le dernier élargissement, et la durée depuis laquelle ces bas niveaux sont enregistrés ne suscitent pas plus de mesures que de discussions, tant de la part des gouvernements nationaux que de celle de la Commission européenne, en dépit des conséquences importantes que ces évolutions risquent d'avoir à moyen ou long terme. La variable démographique n'est présente dans le débat européen que dans la discussion sur les modalités de représentation des différents Etats au sein des institutions européennes, ou pour mettre en avant les difficultés de l'équilibre des régimes de retraite (...)»³⁶.

Que la peur tétanise est une certitude mais répandre l'information est le devoir de tout responsable. Le peuple, par défaut de connaissance ou par désintérêt, ne peut imaginer les conséquences pourtant simples que l'état de sa démographie actuelle lui réserve pour l'avenir... Il a cependant élu des responsables qui lui doivent cette transparence. Seule cette transparence pourra transformer d'indispensables politiques de la natalité en décisions légitimes. Et l'enjeu est de taille car, comme l'écrit Jacques Dupâquier : « Alors qu'en matière d'économie, il suffit d'une bonne politique et d'un redressement vigoureux pour sortir d'une crise en trois ou quatre années, les virages démographiques doivent se négocier sur un quart de siècle au moins. Il faut 25 ans pour faire un homme; il faudrait 25 ans pour qu'un redressement de la fécondité produise ses premiers effets sur l'effectif de la population active »³⁷.

2. Mieux qu'une politique nataliste, une politique de la famille

« L'absence de politique démographique visant à soutenir la natalité en rendant, notamment, plus conciliables vie familiale et vie professionnelle et permettant par là même aux couples d'élever le nombre d'enfants qu'ils souhaitent, est, à n'en pas douter, une lacune préoccupante pour le développement futur de l'Union européenne. Cette situation est d'autant plus alarmante qu'elle semble témoigner d'un refus de regarder les choses en face, attitude qui devrait écarter du futur proche toute tentative pour infléchir l'évolution actuelle »³⁸.

Les aides familiales

Au même titre qu'il y aurait lieu de modifier la représentation électorale des familles en vertu du service civique qu'elles rendent à la société, il convient d'évaluer l'évolution de leur pouvoir d'achat et d'y indexer l'évolution des aides familiales.

Les organismes statistiques nationaux des pays membres de l'Union européenne ainsi qu'*Eurostat* disposent des instruments pour périodiquement mesurer l'évolution du coût de la vie. Or cette évolution, souvent une hausse, n'est pas subie de la même façon (une fois encore) par un couple de retraités et une famille de cinq membres. Il est possible d'établir selon la composition familiale la nature de la variation réellement supportée et d'y indexer la revalorisation des aides familiales. Ceci sans même modifier la nature de ces subventions mais en indexant homothétiquement les politiques en la matière au sein de l'Union européenne, disparates mais acceptées dans leur principe lorsqu'elles existent.

Dans le même domaine, Philippe Bourcier de Carbon va plus loin. Il propose en effet d'indexer ces mêmes prestations familiales, non plus sur l'inflation objectivement subie par la famille en fonction de sa composition, mais sur un indicateur mettant en évidence le rapport du niveau de vie des jeunes adultes sur celui des seniors. On obtiendrait ainsi une redistribution

³⁴ Selon une idée de Philippe Bourcier de Carbon, démographe à l'INED, exposée lors d'une conférence faite au Collège Interarmées de Défense le 26 novembre 2004. A ce sujet, on lira également avec profit l'article de Philippe Van Parijs, « The Disfranchisement of the Elderly, and Other Attempts to Secure Intergenerational Justice », in *Philosophy and Public Affairs*, Princeton, NJ, 27 (4), Fall 1998, pp. 292-333.

³⁵ La mode actuelle voudrait que l'on écrive ici : « ... qui communiquent. »

³⁶ Jean-Paul Sardon, « Evolution démographique récente des pays développés », *op. cit.*

³⁷ Jacques Dupâquier, « La nation vieillit : va-t-elle perdre son identité ? », *op. cit.*

³⁸ Jean-Paul Sardon, « Evolution démographique récente des pays développés », *op. cit.*



équitable³⁹, car proportionnelle à l'effort réellement consenti, en atténuant les écarts de niveau entre les inactifs, « rémunérés » par les actifs, et ces derniers⁴⁰.

De la même façon, les régimes de retraite par compensation, majoritaires en Europe, prennent-ils en compte le nombre des enfants élevés pour le calcul des pensions versées ?

Politiques de la famille, politique de la personne

Mais ce n'est pas seulement l'incitation à multiplier les naissances qui devrait être renforcée, c'est l'ensemble de l'accompagnement de l'enfance, de l'adolescence et de l'âge étudiant qui devrait être repensé. Interrogez des parents. L'enfant « coûte »-t-il d'avantage à 3, 13 ou 23 ans ? Est-ce seulement dans les 10 premières semaines de sa vie que l'enfant a besoin de sa mère ? Pourquoi ne pas imaginer un « congé maternité du libre choix » que les parents consommeraient à leur guise ?

Le système d'aides est conçu, dans un pays comme la France, principalement autour de la figure du nourrisson, du tout petit enfant. Qu'est-il fait de sérieux pour l'étudiant de 23 ans encore à la charge, totale ou partielle, de ses parents ? Une profonde remise à plat du système d'aides sociales devrait être envisagée, non pas à partir de catégories d'âge ou de ressources, mais en accompagnement sur 25 ans de la *personne* de sa naissance à sa prise définitive d'autonomie.

Aides au logement, allocations familiales, transports, vie culturelle : la plupart des secteurs de la vie sociale pourraient être réétudiée à la lumière de cette nouvelle conception de l'accompagnement social. Alors que les familles ont changé depuis 50 ans, les politiques de soutiens en sont restées aux schémas de l'après-guerre ?

Le désir d'enfants

Les statistiques nous disent clairement que les femmes d'aujourd'hui, à commencer par les plus jeunes qu'on nous dit volontiers carriéristes, égoïstes ou volontiers inquiètes de l'avenir, désirent encore majoritairement avoir 2 enfants au moins. Les chiffres révèlent en effet que les femmes désirent plus d'enfants qu'elles n'en ont dans leur vie⁴¹. Sans même les y « forcer », si les mères mettaient au monde tout simplement ce nombre d'enfants désiré, l'ensemble de cette réflexion n'aurait plus sa place (ou seulement à titre préventif) car les inquiétudes démographiques ne seraient plus...

Certes, de telles « politiques hardies », ont un prix à court terme. Elles entraîneront en revanche à moyen terme une hausse de la consommation et à long terme une augmentation de la population active qui, à l'échéance d'une génération, fera défaut à l'Europe s'il n'y a eu pas d'inflexion.

3. Deux réflexions en passant...

La quadrature du cercle

Il est un fait que le cadre d'intervention des systèmes politiques actuels n'est pas celui de la démographie : *L'unité de temps* de cette dernière est la génération, soit 25-30 ans, qui ne peut correspondre avec celle de l'homme politique... *L'unité d'action* des questions démographiques est très étendue puisqu'elle peut entraîner la fin des civilisations tandis que celle des hommes politiques est souvent très ponctuelle... *L'unité de lieu* des courants démographiques est souvent continentale comme le démontre le cas de l'Europe, alors que les décisions politiques s'appliquent, pour la majorité, localement à une partie de la population concernée...

Cette incompatibilité est préoccupante puisqu'elle suggère qu'il n'y a pas de solution... A moins d'envisager la responsabilité du dirigeant comme celle du service rendu – *minister* en latin signifie serviteur... –, d'un leg confié par l'électorat à celui qui est jugé capable de donner le cap, de le garder et de le transmettre à la relève. Les dynasties avaient cette faculté de pérenniser leurs actions parce qu'elles s'inscrivaient dans une logique de transmission, de succession. Nos démocraties européennes en seraient-elles incapables ?

³⁹ Selon le principe des vases communicants, on prendrait aux uns pour redistribuer aux autres, le rapport des revenus actifs/inactifs restant constant ou « maîtrisé », le coût de la vie n'évoluerait pas en relatif même si, en absolu, certains subiraient des baisses et d'autres bénéficieraient de hausses.

⁴⁰ Rappelons qu'en France, le renouveau démographique (1945-1972), véritable nécessité d'après-guerre, s'est appuyé sur trois piliers : le principe de *compensation des charges familiales*, selon lequel les allocations familiales sont indexées sur le salaire de base ; le principe de la *distinction de la politique familiale et de la politique égalitariste* : les allocations n'entrent pas dans le calcul de l'impôt puisque l'enfantement est représenté comme un investissement de la nation dans sa jeunesse, et elles ne sont pas soumises à conditions de ressources puisqu'elles sont regardées comme une assurance en tant que futur retour sur cotisations ; le principe de *capacité contributive des familles* (inscrit dans la liste des droits de l'Homme depuis 1789) qui instaure le quotient familial dans le calcul de l'impôt : « à niveau de vie égal, taux d'imposition égal » et non « à revenu égal, taux d'imposition égal ».

⁴¹ Pierre Chaunu, Huguette Chaunu, Jacques Renard, *Essai de prospective démographique, op. cit.*, p. 25 : « Les femmes, dans tout le panneau de l'Est européen ex-communiste en ruine, n'auront pas à l'âge de la ménopause le nombre d'enfants qu'elles disaient et qu'elles disent encore avoir désiré, et ce sans équivoque possible. » Quant aux Françaises, selon une enquête de l'INED, elles en désireraient 2,4 en moyenne (*Populations et Avenir*, n°668, mai-juin 2004, p. 14).



Les vases communicants

La nature a horreur du vide. Les grosses dépressions se creusent d'autant plus que les températures des masses d'air sont éloignées. S'il suffisait que toutes les différences de niveau de quelque nature⁴² que ce soit s'équilibrent sans rupture et par osmose, il n'y aurait rien à craindre des pressions démographiques car elles s'estomperaient par le truchement des migrations. Or nous avons vu qu'au-delà des aspects plus subjectifs de l'identité ou des cultures, elles demeureraient objectivement et techniquement insuffisantes. Les continents aux portes de l'Europe n'ont pas débuté ou achevé leur transition démographique et leurs populations connaissent, par le biais de la récente circulation de l'information permise par les nouvelles technologies, l'écart grandissant entre leurs conditions de vie et les nôtres.

De ces « asymétries à caractère explosif » résulte une multiplication des risques de conflit d'origine démographiques voire, par voie de conséquence, d'origine hydrique⁴³.

Zbigniew Brzezinski fait un constat essentiel qu'il serait irresponsable de méconnaître⁴⁴ : « Le fait que les jeunes générations, plus susceptibles d'engagements politiques et sociaux, prédomineront parmi les populations des régions les plus pauvres devrait contribuer à accroître les pressions sociales. D'ici 2020, les projections concernant la part de la population de moins de 30 ans sont de 47% pour l'Asie ; 57% pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ; 70% pour l'Afrique subsaharienne. Par comparaison, les projections pour l'Amérique du Nord sont de 41% et de 31% pour l'Europe. L'importance du « pic de jeunesse » au Moyen-Orient et en Afrique du Nord fera peser une menace particulière sur l'Union européenne en raison de sa proximité géographique. Comme le notait un rapport de la CIA en 2001⁴⁵ : "Les pays les plus pauvres et souvent les plus instables politiquement – au nombre desquels l'Afghanistan, le Pakistan, la Colombie, l'Irak, Gaza et le Yémen – compteront, autour de 2020, les plus fortes proportions de jeunes dans leurs populations. La plupart de ces pays ne disposeront pas des ressources économiques, institutionnelles ou politiques qui leur permettraient d'accueillir ces jeunes dans la société de manière effective". Les jeunes exclus, auxquels il reste peu d'espoir et beaucoup de colère, seront les adversaires les plus acharnés de l'ordre international que l'Amérique a entrepris de créer. »⁴⁶

Au-delà des migrations, il serait bon d'essayer de réduire les « appels d'aire⁴⁷ »...

IV. Conclusion

En matière de démographie, être réaliste et oser annoncer ce que les chiffres prévoient vous classe rapidement dans la catégorie des pessimistes... C'est effectivement la meilleure manière de se voiler la face que d'arbitrairement associer les échéances douloureuses à un courant de pensée subjectif et catastrophiste. Il faut reconnaître que pour le moment, les prévisions de l'économiste Malthus ne se sont pas complètement réalisées. Elles relevaient de la théorie alors qu'en matière de démographie plus que nulle part ailleurs, l'avenir est un présent en puissance que l'on connaît parfaitement par les « registres de l'état civil » selon le mot d'Alfred Sauvy. L'enfant qui n'est pas né aujourd'hui ne sera pas sur le marché de l'emploi dans 25 ans...

L'Europe qui reste à construire est face à un vieillissement à venir que seul le Japon pourra lui envier... Nous savons tous l'âge que nous aurons dans vingt-cinq ans et combien nous serons par catégorie. Ce que nous ne savons pas, fort heureusement, c'est si cette tendance se poursuivra au-delà d'une génération puisque cette situation, acquise jusqu'à cette période, peut être modifiée par une inflexion du comportement des Européens. Celle-ci ne pourra résulter que d'une mise en œuvre de politiques attractives en matière de natalité.

L'Europe a l'ambition d'offrir au monde une alternative au règne sans partage de l'actuelle superpuissance américaine. S'en donne-t-elle seulement les moyens ou s'en tient-elle aux mots et à l'intention ? Une forme de réponse est dans l'observation de la démographie des Etats-Unis qui ne ménagent pas leurs efforts pour la soigner. De fait, leur pouvoir d'attraction considérable leur assure une immigration soutenue qui provient de l'Amérique latine où les taux de fécondité sont plus élevées et perdurent au-delà des frontières. Cette situation avantageuse est facilitée par le fait que, de culture chrétienne identique, ces peuples n'ont aucune difficulté à donner naissance à de « futurs Américains »⁴⁸.

L'accueil de populations de cultures différentes renforcera objectivement la difficulté pour l'Europe de les assimiler et la

⁴² Economique, démographique, énergétique, de représentativité (peuples dirigés par des minorités), ...

⁴³ On parle désormais de « stress hydrique » lorsque l'on étudie les graves problèmes d'accès à l'« or bleu » qui vont dramatiquement s'amplifier d'ici 2050...

⁴⁴ Analyse qui ne rappelle pas le fait que l'Amérique, à la différence de l'Europe, est « protégée » par son insularité.

⁴⁵ Voir *infra* note 18.

⁴⁶ Zbigniew Brzezinski, *Le vrai choix*, op. cit., p. 228.

⁴⁷ L'orthographe est volontaire.

⁴⁸ Aymeric Chauprade souligne cette différence fondamentale entre l'immigration vers l'Europe et l'immigration vers les Etats-Unis : ces derniers « puisent » essentiellement dans un vivier hispanique de culture chrétienne tandis que l'Europe est aux portes du monde musulman. Voir la Tribune de l'Institut Thomas More « L'immigration extra-européenne, un défi majeur pour l'Union européenne » (n°5, mai 2005), disponible en Français à l'adresse <http://www.institut-thomas-more.org/showNews/36>.



contraindra à engager des réformes « hardies » si elle veut tenir ses objectifs de parité outre-Atlantique.

Donnons à ce sujet une dernière fois la parole à Zbigniew Brzezinski : « Si les projections actuelles se vérifient, le maintien d'un socle démographique vigoureux permettra à l'Amérique d'exercer sa prééminence en concordance avec sa propre définition de la mondialisation. Ses partenaires du « premier monde » assureront encore leur stabilité intérieure, mais dépendront toujours de la protection des Etats-Unis pour la sécurité internationale. En raison de leurs courbes démographiques plates ou déclinantes, qui augmenteront leur dépendance à l'égard de la main-d'œuvre étrangère, ces nations connaîtront des tensions ethniques croissantes ».

Face à un iceberg, le silence est oppressant..., tout comme celui que nous avons observé lors de la rédaction de cette réflexion : nous avons en effet posé à des personnalités politiques françaises, engagées au niveau national et européen, la même question. Aucune n'a souhaité répondre à l'exception d'un ancien Premier ministre qui n'a pas tenu à développer d'idée de fond⁴⁹...

Faut-il en conclure que ce sujet est secondaire ?

⁴⁹ Tous les présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale française, le président de l'UMP, plusieurs sénateurs, plusieurs députés européens et M. Michel Rocard, ancien Premier Ministre. A la question « Le recours aux migrations pour endiguer le vieillissement et la baisse de la démographie de l'Union Européenne est-il compatible avec la construction d'une identité communautaire ? », seul ce-dernier a répondu, sans développer, qu'« il fallait qu'il le soit pour une simple question de survie »...



J u i l l e t 2 0 0 6
P r o g r a m m e d ' é t u d e **IDENTITÉS EUROPÉENNES**
S é r i e **SOCIÉTÉS, CULTURES**

Retrouvez toute l'actualité de l'Institut Thomas More sur www.institut-thomas-more.org

Le courage de la rupture

Article de Jean-François MATTEI (« Le Figaro », 7 mai 2006).

Les élites sont-elles encore légitimes ? Institutions, démocratie, société

Rencontre du Comité France, 26 avril 2006, Paris. Intervenants : Philippe NÉMO, Nathalie BRION, et Jean BROUSSE.

Immigration : quels coûts pour les finances publiques ? Essai d'évaluation pour la France

Par Jacques BICHOT (Note 6, février 2006, Fr).

Prémises de naufrage ?

Article de Xavier GUILHOU, (janvier 2006, disponible sur le site Internet de l'ITM, janvier 2006).

Implosions françaises... Illettrisme, immigration, identités, émeutes urbaines

Rencontre du Comité France, 2 février 2006, Paris. Intervenants : Alain BENTOLILLA, Jean-François MATTEI.

Une jeunesse abîmée : illettrisme et destin social

Par Alain BENTOLILLA (Tribune 8, janvier 2006, Fr, parue dans « La Revue des Deux Mondes »).

Allegro Barbaro...

Article de Jean-François MATTEI (« Le Figaro », 3 novembre 2005). Paru sous le titre **Fröhlich in die Barbarei** dans l'hebdomadaire allemand « Junge Freiheit » (18 novembre 2005).

Que faut-il conserver du conservatisme ? Fantômes français, expériences américaines

Rencontre du Comité France, 4 octobre 2005, Paris. Intervenants : Philippe BENETON et Gerard ALEXANDER.

"Il n'est de richesse que d'hommes..." - L'Europe face à sa démographie

Par Charles DELORME (Tribune 7, septembre 2005, Fr).

Droit des minorités et stabilité en Europe Centrale et Orientale

Journée d'étude, 10 juin 2005, Budapest, en partenariat avec "Budapest Analyses" et la Fondation "Pro Minoritate". Intervenants : Balázs ABLONCZY, Iván BABA, Ódor BALINT, Gáspár BIRO, Béla BORSI-KALMAN, Chantal DELSOL, Árpád FASANG, Kinga GAL, Ferenc GAZDAG, Árpád GORDOS, Péter KOVACS, Bence KOVRIG, Jean-Thomas LESUEUR, István MAJOROS, János MARTONYI, Zsolt NEMETH, Ovidiu PECICAN, Michel PRIGENT, László SZARKA.

Politique du personnalisme – La personne, l'identité, la Cité

Rencontre du Comité France, 31 mai 2005, Paris. Intervenants : Chantal DELSOL.

L'immigration extra-européenne, un défi majeur pour l'Union européenne

Par Aymeric CHAUPRADE (Tribune 5, Mai 2005, Fr).

Raymond Aron iconoclaste : un esprit libre dans le siècle

Rencontre du Comité France, 5 avril 2005, Paris. Intervenants : Bernard BONILAURI et Stephen LAUNAY.

Qu'est-ce que l'Occident ?

Rencontre du Comité France, 1^{er} février 2005, Paris. Intervenants : Philippe NÉMO.

Les migrations dans les pays méditerranéens : problèmes démographiques, politiques et culturels

Journée d'études du Comité Italie, 11 novembre 2004, Rome, co-organisée avec l'Institut Européen de Recherches, Etudes et Formations (IREF). Intervenants : Sergio BELARDINELLI, Stéphane BUFFETAUT, Aymeric CHAUPRADE, Pietro DE MARCO, Gérard-François DUMONT, Frederico EICHBERG, Massimo de LEONARDIS, Roberto de MATTEI, Charles MILLON, Giuseppe PERRI.

Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité des auteurs. Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord FORMEL (par mail ou courrier) de l'Institut Thomas More, et faire apparaître LISIBLEMENT sa provenance.
Pour toute information, suggestion ou tout envoi de textes, vous pouvez adresser un message à info@institut-thomas-more.org ou téléphoner au + 33 (0)1 49 49 03 30.

Etabli à Bruxelles et Paris, présent à Budapest et Rome, réunissant des personnalités de nombreux pays européens, l'Institut Thomas More est un think tank d'opinion, européen et indépendant.

Il diffuse auprès des décideurs politiques et économiques et des médias internationaux des notes, des rapports, des recommandations et des études réalisés par les meilleurs spécialistes.

L'Institut Thomas More est à la fois un laboratoire d'idées et de propositions neuves et opératoires, un centre de recherches et d'expertise, un relais d'influence.

Bruxelles

Avenue Eugène Demolder, 112
B-1030 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 647 29 74
Fax : +32 (0)2 242 73 44

Paris

9, rue d'Enghien
F-75010 Paris
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30
Fax : +33 (0)1 49 49 03 33

info@institut-thomas-more.org
www.institut-thomas-more.org